

ECLAIRAGES : Les mines antipersonnel, facteur de sous-développement

Date de parution: Lundi 18 septembre 2006

Auteur: Stéphane Bussard

Aujourd'hui s'ouvre à Genève la 7e Conférence des Etats parties à la convention internationale sur l'interdiction des mines. Si des progrès ont été réalisés, le recul des fonds destinés au déminage inquiète.

Quinze ans passés sur les terrains minés de l'Asie du Sud-Est n'auront pas eu raison de la détermination de Susan B. Walker pour poursuivre la lutte contre les mines antipersonnel. Cette Américaine née en Thaïlande, ex-directrice régionale de Handicap international en Asie, évoque encore aujourd'hui avec une vive émotion le moment où elle est entrée pour la première fois dans un centre de réhabilitation de victimes des mines antipersonnel. «C'était à Khao-I-Dang, des centaines de personnes avaient été mutilées, c'était terrifiant. C'étaient surtout des adultes, les enfants ne survivent souvent pas à une explosion en raison de leur taille basse.»

A l'heure où s'ouvre aujourd'hui à Genève, pour cinq jours, la 7e Conférence des 151 Etats parties à la convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel, entrée en vigueur en 1999, le bilan de la lutte contre les mines est en ombres et lumières. Susan B. Walker se désole de l'attitude de la Thaïlande: «En 9 ans, le pays n'a enlevé que 1% des mines à la frontière du Cambodge. C'est dramatique.»

Dans son rapport de 1230 pages présenté la semaine dernière, l'Observatoire des mines souligne néanmoins les progrès réalisés grâce à cet instrument juridique contraignant: seuls trois Etats, non-signataires de la convention, ont continué d'utiliser des mines en 2005: la Birmanie, le Népal et la Russie. L'an dernier, la surface des terrains déminés a par ailleurs atteint un record: 740 kilomètres carrés, soit l'équivalent de la surface occupée par la ville de New York.

Le déminage n'est pas tout. La destruction des stocks a elle aussi fait un bond en avant. Globalement, les Etats parties ont jusqu'ici détruit 39,5 millions de mines. C'est beaucoup et c'est peu à la fois si l'on considère les 160 millions de mines stockées dans les entrepôts de pays réfractaires à l'interdiction de cette arme. Les trois grands, Etats-Unis (10,4 millions), Chine (110 millions) et Russie (26,5 millions) sont sans surprise les principaux cancre de la planète en termes de stocks, même si les deux premiers se sont abstenus de les utiliser. La liste des Etats peu scrupuleux en la matière réserve d'ailleurs quelques surprises. L'Ukraine, qui a jusqu'au 1er juin 2010 pour détruire ses mines, en compte encore 6,7 millions dans son arsenal.

L'extension de ces délais est tout l'enjeu de la conférence qui s'ouvre aujourd'hui à Genève. Elle concerne treize pays qui ne seront pas à même de se conformer à leur obligation de détruire leur stock d'ici à trois ans. C'est notamment le cas de la Bosnie-Herzégovine, du Mozambique, de la Thaïlande et du Cambodge, qui manquent de moyens pour mener des opérations de déminage ou de destruction de mines.

Après le battage médiatique autour de la convention d'Ottawa, une tendance fâcheuse se fait toutefois jour: le financement des activités de déminage a reculé l'an dernier de 6%. La faute notamment à la Commission européenne, aux Etats-Unis et à 8 autres gros contributeurs qui ont revu leur budget à la baisse. Des pays comme l'Irak, l'Afghanistan ou le Cambodge en ont payé le prix fort. Le nombre de victimes annoncées en 2005 a augmenté de 11% pour atteindre 7300. Au Sri Lanka, d'énormes efforts de déminage ont été entrepris ces dernières années. Et preuve que rien n'est jamais acquis: des mines sont à nouveau posées.

Si trois Etats utilisent encore explicitement des mines, d'autres acteurs ont cependant pris le relais: les groupes rebelles qui tendent à recourir de façon croissante à cette «arme du pauvre». C'est à cette problématique que l'Appel de Genève, association créée voici six ans, s'attelle avec ses 25 collaborateurs et 2,5 millions de budget afin que les groupes armés non étatiques renoncent eux aussi à l'utilisation des mines. A ce jour, explique sa présidente, Elisabeth Reusse-Decrey, 31 groupes armés non étatiques ont signé l'Appel de Genève.

Quand on lui pose la question «combien y a-t-il de mines au total sur la planète?», Hansjörg Eberle, directeur de la Fondation suisse de déminage (FSD), sourit avant de rétorquer: «Quel est le pays le plus miné?»

Question piège. Sa réponse, forcément surprenante: «L'Egypte». Une manière de montrer que l'objectif partagé par des institutions comme celle qu'il dirige n'est pas d'enlever l'intégralité des centaines de millions de mines posées aux quatre coins du globe. «Le critère numéro un, c'est de déminer en fonction de leur impact humanitaire et socio-économique. Dans le désert égyptien, celui-ci est quasi nul.»

L'impact socio-économique montre, dans des pays comme le Laos ou le Cambodge, englués dans le sous-développement, que le déminage est une composante centrale du développement. Mais certains le voient pourtant encore trop comme une activité purement sécuritaire.

Depuis quelque temps, les activités de déminage s'organisent différemment. Par le passé, les associations de déminage comme la FSD traitaient de façon bilatérale avec les pays concernés. Aujourd'hui, celles-ci concluent des contrats avec l'ONU qui centralise les demandes. «Nous, organisation humanitaire, sommes en concurrence avec des sociétés commerciales proches de sociétés de sécurité engagées par exemple en Irak», constate Hansjörg Eberle.

Pour gagner en efficacité, les démineurs disposent désormais d'instruments élaborés. Un exemple: le Centre international de déminage humanitaire basé à Genève dispose d'un logiciel développé par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, IMSMA (Système de gestion de l'information dans la lutte anti-mines) permettant d'avoir une vue d'ensemble précise de zones dites suspectes. Il le met à disposition des pays qui l'utilisent avec une grande confidentialité au vu des informations sensibles qu'il contient.

Quant aux experts de déminage, ce sont avant tout des ex-militaires de carrière dotés d'une expérience avec les explosifs. Peu de Suisses, mais beaucoup d'Australiens, Canadiens et Néo-zélandais. Ils recrutent sur place des gens qu'ils forment. En six mois, ils peuvent être opérationnels, mais avec un solide encadrement. Pour gérer un site intégral truffé de mines, des années d'expérience sont nécessaires.

Paradoxalement, les experts n'ont pas de peine à trouver des candidats. Motif? Après des conflits, il y a beaucoup de chômeurs et de combattants démobilisés prêts à s'engager. De plus, devenir démineur, c'est acquérir un certain prestige social au plan local, d'autant que c'est proportionnellement bien payé au vu des conditions locales. Cela peut rapporter de 150 à 1500 francs par mois selon les pays. De nombreuses femmes se portent candidates. Il n'empêche, le déminage humanitaire reste une activité très codifiée et répond à des règles strictes. Ainsi, relève Hansjörg Eberle, après une opération de déminage réalisée avec des détecteurs de métal, une autre organisation devra obligatoirement opérer un deuxième contrôle avec une autre méthode, des chiens par exemple. Contrairement au déminage militaire, ici, rien ne peut être laissé au hasard. L'objectif premier est d'éviter à tout prix des «dégâts collatéraux». Le taux de nettoyage doit atteindre la norme communément acceptée de 99,7% d'efficacité.

La lutte contre les mines antipersonnel ne doit toutefois pas faire oublier la réalité du terrain. Plusieurs mines n'entrent pas dans le champ de la convention d'Ottawa: les mines anti-véhicules, directionnelles, à fil ou activées à main. Sans parler des bombes à sous-munitions. Un thème qui pourrait susciter un vif débat en novembre prochain à Genève lors de la Conférence d'examen de la convention sur certaines armes conventionnelles.

Les bombes à sous-munitions, ces mines qui n'en portent pas le nom

Stéphane Bussard

Ces armes sont légales. Pourtant, les appels à leur interdiction se multiplient.

Depuis une dizaine d'années, les bombes à sous-munitions sont de plus en plus utilisées. Elles produisent ce qu'on appelle dans le jargon les «restes explosifs de guerre» enfouis dans le sol après des conflits. La récente guerre au Liban en est une triste illustration. Selon un responsable de l'armée israélienne cité par le quotidien israélien Haaretz, 1800 bombes contenant 1,2 million de sous-munitions auraient été déversées sur le Sud-Liban. Petites bombinettes dotées d'un parachute, ces sous-munitions devraient exploser au contact avec le sol. Mais leur fonctionnement est très peu fiable. Au Liban, l'ONU estime à 100000 voire 200000 les engins de ce type qui n'ont pas explosé, rendant inaccessibles des zones entières. Depuis l'arrêt des hostilités, 4 personnes en sont victimes chaque jour. «Pour les acteurs du déminage, ces sous-munitions sont comme des mines. Elles sont même beaucoup plus instables et peuvent exploser au moindre changement de température, à la moindre sonnerie de téléphone. Pour un démineur, c'est 500 fois plus de travail pour les enlever et cela nécessite de nouvelles compétences. Les démineurs détestent ces engins», explique Hansjörg Eberle, de la Fondation suisse de déminage. Exemple emblématique du caractère dévastateur de ces bombes: le Laos. Entre 1964 et 1973, deux millions de tonnes de munitions ont été déversés sur le pays dont beaucoup n'ont pas explosé. Elles ont déjà causé la mort de 5700 personnes. De plus, elle empêche le Laos de sortir de l'indigence, car de vastes surfaces de terres arables sont inutilisables. Et aujourd'hui, le Programme alimentaire mondial estime à 30% la proportion de Laotiens qui souffrent de famine au moins six mois par an.

Initiative parlementaire

Pour beaucoup, les bombes à sous-munitions doivent être considérées comme des mines antipersonnel à part entière et doivent être interdites. Le mouvement semble lancer. Comme le souligne Marion Libertucci, responsable du plaidoyer en faveur de l'interdiction des bombes à sous-munition auprès de Handicap international, la Belgique a interdit ces bombes en février 2006, la Norvège a décrété un moratoire. Quant à la Suisse, le conseiller national genevois John Dupraz a déposé une initiative parlementaire visant à leur interdiction. Le parlement en débattrait le 6 décembre prochain.

La célèbre photographe Jane Evelyn Atwood expose ses photos sur le thème des mines «Terres perdues» le long du quai Wilson à Genève, du 14 septembre au 29 octobre.